

Journée d'étude de Travail.Suisse «info-workcare.ch» du 25 octobre 2016 à Berne

## **Possibilités d'action et mesures à prendre pour faciliter la conciliation du travail de care avec l'activité professionnelle**

Heidi Stutz

### **Les groupes des proches aidants**

- Les retraité-es fournissent le volume le plus important de temps non rémunéré de soins et de garde auprès de leur partenaire.
- Dans les arrangements de «care», enfants et belle-filles (quand il y en a) sont impliqués : ils prennent en charge des tâches moins gourmandes en temps, mais importantes dans la gestion globale. Ils et elles sont en âge d'avoir une activité professionnelle. C'est le plus grand groupe.
- Les proches en âge de travailler qui prennent soin d'un enfant ou d'un-e partenaire affecté-e. Ils sont mis à rude épreuve au niveau du temps et ont par conséquent plus de problèmes de conciliation.

## **Le soutien aux proches aidants**

- **Allocations de proche aidant:** caractère de reconnaissance, jusqu'à présent 20-30 CHF par jour, recours limité
- **Offre de soutien pour proches:**
  - Savoir / connaissance & compétence
  - Coordination & organisation
  - Echange & accompagnement
  - Période de répis & récupération
- **Défis:** Imprévisibilité, lourde charge psychique

## **Prise en charge + soins non payés = facteur de pauvreté**

- **Modification de la répartition du travail entre les sexes:**
  - péjoration de la sécurité financière
- **Nécessité sociale**
- **Protection par la suppression des désavantages:**
  - Protection financière actuelle
  - Protection contre les risques (maladie, accident, invalidité), protection lors de la vieillesse
- **Zones de tension:**
  - Re-traditionnalisation (Backlash): un financement par l'état social peu conduire à de nouvelles dépendances & maintien des inégalités
  - L'accès à une activité professionnelle est centrale pour les chances de prospérité.

### **Concilier le travail avec le soutien et les soins**

- **Plus de la moitié des femmes et des hommes** sont confrontés aux besoins de soins de leur (beaux) parents dès le milieu de leur vie (actuellement 330'000 pers.; 42'000 réduisent leur activité professionnelle)
- **De nombreuses analogies avec la conciliation de l'activité prof. & les enfants:** conditions de travail favorables à la famille (en particulier flexibilité horaire et de lieu), structures de jour, décharge à la maison, problèmes de financement
- **Différences:** une charge psychique plus lourde, imprévisibilité, main d'oeuvre plus très jeune mais plutôt vieillissante
- **Manque un droit à l'absence de la place de travail analogue,** perte de salaire lors d'absences

5

### **Adaptations en cas d'incompatibilité avec le travail**

- **But:** maintenir la protection sociale et la proximité avec le marché du travail
- **Protection sociale du temps de soins:** dans des situations définies, p. ex. Accompagnement lors du décès du/de la partenaire; protection contre le licenciement
- **Possibilité d'engager les proches aidants de longue durée:** Exemple de la contribution d'assistance AI, «obligation de réduire le dommage» problématique

6

## Plan d'action de la Confédération

La conciliation a besoin d'efforts supplémentaires considérables.

Mesures:

- Soutenir financièrement des offres de décharge de durée limitée (2B)
- Etudier la possibilité d'améliorer la sécurité juridique pour des absences de courte durée(3A)
- Etudier la question d'une extension des bonifications pour tâches d'assistance du système AVS (3B)
- Etudier la possibilité d'introduire un congé pour tâches d'assistance, avec ou sans maintien du salaire, ou d'autres formes de soutien pour des absences de longue durée en raison de la prise en charge d'un proche malade(4A)
- Etudier la possibilité de garantir une protection contre le licenciement pendant la durée du congé pour tâches d'assistance(4B)

7

## Bibliographie

Stutz Heidi, Caroline Knupfer (2012): La protection du travail de care non rémunéré des hommes et des femmes. Sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG. Berne.

Bischofberger Iren, Anke Jähne (Careum), Melania Rudin, Heidi Stutz (BASS) (2014): Recensement des allocations d'assistance et des possibilités de décharge pour les proches aidants. Etat des lieux en Suisse. Zürich/Bern

[www.workandcare.ch](http://www.workandcare.ch) (plateforme en allemand, pour les entreprises)

Rapport du Conseil fédéral (2014): Soutien aux proches aidants. Analyse de la situation et mesures requises pour la Suisse (Plan d'action)

8

---

Un grand merci pour votre attention!